



9 février 2024

Le fait associatif, vecteur essentiel d'une société plus juste et solidaire

Dans un contexte sociétal bousculé, où les crises (sanitaire, sociale, écologique, politique...) s'enchaînent et s'accompagnent d'une hausse des inégalités et d'une fragilisation des principes démocratiques, l'URIOPSS Pays de la Loire pose le fait associatif comme un vecteur essentiel d'une société plus juste et solidaire.

En effet, nos associations œuvrent sans relâche, portées par un projet collectif au service des plus fragiles. Elles font la preuve, au quotidien, de compétences nombreuses et variées ainsi que d'une forte capacité d'innovation pour relever les grands défis actuels. Toujours plus nombreuses, elles constituent également une force économique majeure, créatrices de plus de 60 000 emplois sur le territoire régional.

Pourtant, la reconnaissance de leur engagement désintéressé n'est pas toujours à la hauteur. C'est pourquoi, l'URIOPSS travaille activement à rendre visible ces associations tout en affirmant leur rôle essentiel pour garantir à chacun, aujourd'hui et demain, une vie digne et une participation effective à la société.

A l'heure où les libertés associatives sont menacées, les relations avec les acteurs publics tendues et les contraintes réglementaires de plus en plus fortes, nos associations doivent faire face à de nombreuses problématiques (crise des métiers de l'humain, multiplication des financements sur appel à projet, marchandisation, etc.).

Les transformations induites viennent alors interroger les stratégies de développement et le sens même de l'action sociale et médico-sociale. L'URIOPSS alerte, en particulier, sur les difficultés à recruter et à fidéliser des professionnels formés ; à attirer des bénévoles et les inciter à prendre des responsabilités ; à obtenir et conserver des moyens financiers suffisants pour assurer un accompagnement de qualité.

C'est pourquoi l'URIOPSS Pays de la Loire, en lien avec le réseau national UNIOPSS-URIOPSS, renforce son soutien envers ses adhérents, en leur proposant un parcours dédié aux modèles socio-économiques associatifs :

- 🔗 **Nous y défendons la spécificité et la pertinence du modèle associatif pour répondre aux grands défis sociétaux.** Dans cette optique, nous croyons fermement en la non-lucrativité comme valeur cardinale pour prendre soin des plus fragiles.
- 🔗 **Face à la variété des enjeux, nous soutenons qu'il ne peut y avoir un modèle unique dans la réponse aux besoins des personnes.** Nous pointons ainsi la nécessité d'accompagner et de renforcer les associations, dans toutes leurs diversités (d'objets, de tailles, de territoires...).



Dès lors, nous pensons que la transformation des modèles socio-économiques associatifs ne peut se limiter à des choix financiers. Cela suppose, au contraire, d'actionner trois leviers interdépendants :

 **Des ressources humaines, salariées et bénévoles, fortes et engagées**

Pour cela, l'URIOPSS œuvre à renforcer l'attractivité et la stabilité de ses adhérents en plaidant, notamment, pour une plus grande reconnaissance des métiers de l'humain.

Face à l'augmentation des responsabilités des bénévoles, nous attirons également l'attention sur la nécessité de mieux reconnaître et accompagner l'engagement bénévole.

 **Des partenariats multi-dimensionnels et multi-échelles**

Malgré l'exacerbation des concurrences, l'URIOPSS milite pour accroître et renforcer les partenariats entre associations mais aussi au-delà, avec des acteurs partageant nos valeurs. L'interconnaissance et le partage d'expériences étant, pour nous, des éléments essentiels à l'accompagnement qualitatif des personnes.

Parallèlement, nous affirmons la nécessité de développer des relations respectueuses et équilibrées avec les acteurs publics dont les associations sont des partenaires majeurs.

 **Des ressources financières conséquentes et stables**

L'URIOPSS défend la nécessité d'assurer la pérennité financière des associations, en améliorant leur visibilité sur le temps long grâce à l'attribution de financements pluriannuels.

Dans le même temps, nous alertons sur le financement des transformations à l'œuvre : leur déploiement ne peut se faire à moyens constants et suppose un engagement financier fort, notamment de la part des acteurs publics.

Par conséquent, en dépit d'un contexte anxiogène, l'URIOPSS Pays de la Loire demeure convaincue que les dés ne sont pas jetés et que nos associations ne sont pas enfermées dans des logiques indémontables. En ce sens, le **parcours « modèles socio-économiques associatifs » se veut, tout à la fois, sur-mesure et collectif, porte-voix et tisseurs de liens pour contribuer à la reconnaissance et à la diffusion de nos valeurs associatives.**

Contact :

Amélie Renard
Chargée de mission et conseils transformation numérique et prospective
URIOPSS Pays de la Loire
Tél. 02 51 84 50 10 / 06 33 24 58 77
a.renard@uriopss-pdl.fr
<https://www.uriopss-pdl.fr/>